

Définition des critères d'évaluation de l'entretien individuel

Extrait du Registre des Délibérations COMITE SYNDICAL DU 3 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, le 3 juillet à 18h00, le Comité Syndical du SBV 4R, régulièrement convoqué le 20 juin 2018, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, dans la Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 27

Nombre de pouvoirs : 2

Présents pour le quorum : 27

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Crécy-Couvé	CA du Pays de Dreux	M. ARNOULT Didier	Suppléant
Croth	CA Evreux Portes de N.	Mme VIBOUD Danièle	Titulaire
Dreux	CA du Pays de Dreux	M. JONNIER Claude	Titulaire
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	Mme RENAUX-MARECHAL Christine	Titulaire
Ezy-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	Mme DUVAL Dominique	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Luray	CA du Pays de Dreux	M. MAIGNAN Michel	Suppléant
Mévoisins	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Mézières-en-Drouais	CA du Pays de Dreux	M. GOYER Jean-Claude	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	Mme MARTINEZ-KOËGEL Chantal	Titulaire
Néron	CC des Portes Euréliennes	M. LHOPITEAU Romain	Suppléant
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	M. SCHIRRER Alain	Suppléant
Pierres	CC des Portes Euréliennes	Mme GALLAS Anne-Marie	Titulaire
St-Georges-Motel	CA du Pays de Dreux	M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire
St-Ouen Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. SIMON Marc	Titulaire
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. VOET Jacky	Suppléant
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
Sorel-Moussel	CA du Pays de Dreux	M. BINET Eric	Titulaire
Soulaire	CC des Portes Euréliennes	M. LE BRIS Jean-Loup	Titulaire
Tréon	CA du Pays de Dreux	M. GOALES André	Suppléant
Villemeux-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	M. RIGOURD Daniel	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire

Pouvoirs : 2

- De Mme GRUPPER-GERSET Françoise, titulaire de Boncourt (CA du Pays de Dreux)
A M. MOUCHARD Patrick, titulaire de Berchères-sur-Vesgre (CA du Pays de Dreux)
- De M. MARIGNIER Arnaud, titulaire d'Anet (CA du Pays de Dreux)
A M. ROY Raymond, titulaire de La Chaussée d'Ivry (CA du Pays de Dreux)

Egalement présents : 4

Croth	CA Evreux Portes de N.	M. DUFLOS Noël	Suppléant
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	M. PREVOST Bernard	Suppléant
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. RONGRAIS Patrick	Suppléant
Montreuil	CA du Pays de Dreux	M. MARINIER Serge	Suppléant
Saint-Piat	CC des Portes Euréliennes	Mme MARTIN	Maire

Absents excusés : 6

Anet	CA du Pays de Dreux	M. MARIGNIER Arnaud	Titulaire
Boncourt	CA du Pays de Dreux	MME GRUPPER-GERSET Françoise	Titulaire
Charpont	CA du Pays de Dreux	M. HOUVET Patrick	Titulaire
Crécy-Couvé	CA du Pays de Dreux	M. LEGER Jean-Paul	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
Rouvres	CA du Pays de Dreux	M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire

Monsieur Patrick MOUCHARD est nommé secrétaire de séance.

Le Président informe le Comité syndical que le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 a supprimé la notation le 1^{er} janvier 2015. Depuis cette date, chaque fonctionnaire doit obligatoirement faire l'objet d'un entretien annuel d'évaluation. Il appartient au syndicat de délibérer sur les critères et sous-critères d'évaluation de la valeur professionnelle de chaque agent. Le Président propose au comité syndical la grille d'évaluation avec les critères et sous-critères suivants :

I. LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SUR L'ANNEE ECOULEE

Formations, acquisition de compétences « terrain » des milieux aquatiques, préparation à des concours ou examens professionnels...

II. LES RESULTATS PROFESSIONNELS

Obtenus par l'agent eu égard aux objectifs individuels qui lui ont été assignés et aux conditions d'organisation et de fonctionnement du service dont il relève.

Les conditions d'organisation et de fonctionnement du service durant cette année : extension de poste, déménagements, fusion, adaptation...

III. LA VALEUR PROFESSIONNELLE ET LA MANIERE DE SERVIR

RESULTATS PROFESSIONNELS ET REALISATION DES OBJECTIFS	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Reporté	COMMENTAIRES
Capacité à réaliser les objectifs assignés					
Prioriser, hiérarchiser et organiser le travail					
Capacité à concevoir et conduire un projet					
Fiabilité et qualité du travail effectué					
Capacité à partager l'information et à rendre compte					
Sens de l'organisation et de la méthode					
Sens du service public et conscience professionnelle					
Capacité à gérer les moyens mis à disposition					
Assiduité et ponctualité					

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES	Très satisfaisant	Satisfaisant	A améliorer	Sans objet	COMMENTAIRES
Respect des procédures et des délais					
Connaissances techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des fonctions					
Capacité d'analyse ou à formuler des propositions					
Capacité d'anticipation et d'initiatives, de réactivité et d'adaptabilité					
Autonomie					
Capacité à former (transmission du savoir et du savoir-faire)					
Entretien et développement des compétences					
Qualité d'expression écrite et orale					
QUALITES RELATIONNELLES					
Capacité à travailler en équipe, en concertation					
Relations avec la hiérarchie					
Sens du service public (relations avec les usagers, les partenaires extérieurs, les institutionnels)					
Capacité à rendre compte, aptitude à communiquer					
Sens de l'écoute					
APTITUDES A EXERCER DES FONCTIONS D'UN NIVEAU SUPERIEUR / CAPACITES D'ENCADREMENT					COMMENTAIRES
Capacité à encadrer et motiver une équipe					
Capacité à évaluer les tâches et à hiérarchiser les priorités					
Capacité d'analyse et de synthèse					
Capacité à concevoir et conduire un projet, une réunion					
Force de proposition / d'innovation, prise d'initiatives et de décisions					
Aptitudes à déléguer et à contrôler les délégations					
Capacité à prévenir et gérer les conflits					

IV. LA DETERMINATION DES OBJECTIFS ASSIGNES AU FONCTIONNAIRE POUR L'ANNEE A VENIR et les perspectives d'amélioration de ses résultats professionnels, compte tenu, le cas échéant, des évolutions prévisibles en matière d'organisation et de fonctionnement du service.

- Objectifs du service
- Objectifs individuels
- Conditions de réussite et moyens mis en œuvre

V. LA FORMATION du fonctionnaire eu égard, notamment, aux missions qui lui sont imparties, aux compétences qu'il doit acquérir et aux formations dont il a bénéficié.

VI. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION PROFESSIONNELLE du fonctionnaire en termes de carrière et de mobilité. Evolutions souhaitées en termes de fonctions, de carrière et de mobilité professionnelle.

VII. AUTRES THEMES ABORDES AU COURS DE L'ENTRETIEN

VIII. APPRECIATION GLOBALE ET LITTERALE DE L'EVALUATEUR DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DE L'AGENT

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire n° 2018/EP/452 en date du 28/06/2018,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter ces critères et sous-critères pour mener l'entretien d'évaluation professionnelle du personnel.

Les entretiens individuels se tiendront courant novembre de chaque année par le supérieur hiérarchique direct de l'agent évalué.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,



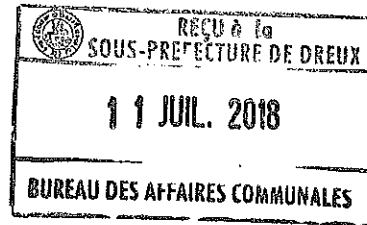
André COCHELIN

Document rendu exécutoire

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le 11/07/18

*Pour le Président empêché
et par délégation,*

*Raymond ROY,
2^e vice-président*



SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

